

CERTIFICAT MARQUE NF

POUTRELLES EN BÉTON POUR SYSTÈMES DE PLANCHERS A POUTRELLES ET ENTREVOUS

Décision d'admission
n°128.001 du 30/01/14

Décision de reconduction
n°128.004 du 12/02/16

Établissement : **FIMUREX PLANCHERS**
Usine PANTZ
1 RUE DE LA FORET
02604 VILLERS COTTERETS
FRANCE

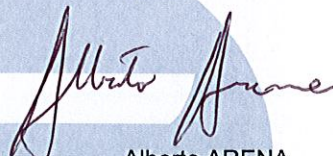
Siège social : **FIMUREX PLANCHERS**
57147 WOIPPY CEDEX

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits listés en annexe sont conformes au référentiel de certification **NF 395 Poutrelles en béton pour systèmes de planchers à poutrelles et entrevous** et à la norme **NF EN 15037-1:2008** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 395, pour les produits listés en annexe.

Dénominations commerciales : **ACOR**
FILIGRANE
ROP

Pour le CERIB



Alberto ARENA
Le Responsable des activités de certification

02S002
Code interne :

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Résistance caractéristique à la compression du béton à 28 jours
Durabilité : classes d'exposition du béton

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant :
Anne-Marie BARRE
Tél.: 02 37 18 48 92
Fax.: 02 37 32 63 46

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.